MAIRIE DE SAINTE EUPHEMIE SUR OUVEZE - 26170 PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du mardi 11 Octobre 2022 à 19h30

SESSION ORDINAIRE

PRESENTS : Muriel BREDY, maire et présidente de la séance

Alain BOULET, adjoint au maire – Frédéric JULLIEN, Jean Daniel REYNIER, Michèle SAMSON

VANMOER, Catherine SPITZ et Nicolas WEBER conseillers municipaux.

ABSENT EXCUSE:

INVITES: néant

Date de convocation : 06/10/2022

Lieu : Salle du Conseil 1, Place de la mairie, 26170 Sainte Euphémie Sur Ouvèze

Nombre de conseillers : 7 Quorum : 4. présents : 7 votants : 7

Mme BREDY Muriel est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1- Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal en date du 23/08/2022

2- Taxe aménagement

- 3- <u>Délibérations pour les heures supplémentaires des agents</u>
- 4- Primes agents
- 5- Approbation des comptes de la CCBDP fait par la Chambre Régional
- 6- Rapport d'activité de la CCBDP

La séance est ouverte à 19h36.

1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 23/08/2022 :

Pas de rectification à apporter – La maire et la secrétaire de séance ont signé le procès-verbal.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (7 voix POUR)

Pas de délibération

2- Taxe aménagement :

On reste au même taux : 1% et pas de reversion de la Taxe d'Aménagement vers la CCBDP.

Mise au vote avec 7 voix POUR

Adopté à l'unanimité

3- <u>Délibérations pour les heures supplémentaires des agents</u> :

Délibération précisant les modalités des indemnités ou des repos compensateurs dus au cas où nos deux agents communaux effectueraient des heures supplémentaires.

Mise au vote avec 7 voix **POUR**Adopté à l'unanimité

4- Primes agents

Il a été décidé de renouveler la prime de fin d'année pour les agents de la commune d'un montant de 396€ pour l'agent administratif et de 205.71€ pour l'agent technique.

La prime CIA 2022 (Complément Indemnitaire Annuel) sera versée sur la paye de Novembre 2022. Un arrêté nominatif pour chaque agent va être pris par le maire.

Mise an vote avec 7 voix POUR

Adopté à l'unanimité

Pas de délibération mais un arrêté nominatif sera pris pour chaque agent par le maire.

5- Approbation des comptes de la CCBDP fait par la Chambre Régional

Présentation du rapport d'observation de 2017 à ce jour de la chambre régionale des comptes de la CCBDP, le maire reprend les thèmes abordés dans la synthèse et en informe les conseillers:

- -→Transfert de la compétence eau et assainissement au 1ier janvier 2026 qu'il faut anticiper.
- communautés.
 - --- mutualisation entre CCBDP et communes qui reste trop modeste.
 - -Absence de plan climat-air-énergie territorial formalisé.
 - -SCoT (schéma de cohérence territoriale) en cours etc...

Mise au vote avec 7 voix POUR Adopté à l'unanimité

7- Rapport d'activité de la CCBDP

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du rapport d'activité suite à l'envoi en dématérialisé du rapport ou par exemplaire papier en mairie.

Pas de mise au vote

Questions diverses:

- La tarification de l'eau et de l'assainissement sera mise à l'ordre du jour au prochain conseil (Prix de l'eau affiné pour la tarification été suite aux relevés hebdomadaires sur cette période et augmentation du prix du m³ assainissement)
- Le maire informe le conseil que la mairie a racheté la plaque de cocher du village qui avait disparu il y a quelques années (175€).
- Le maire a demandé des devis auprès de plusieurs bureaux d'études pour la réalisation d'un Schéma Directeur d'Assainissement. Le contrat ZRR (zone de revitalisation rurale) passé avec le département et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse nous subventionne pour cette
- -Modification des heures d'extinction de l'éclairage publique : 23h -7h (anciennement 0h-6h)
- -Projet de réfection de certains chemins de la commune à exécuter dans l'hiver.
- -Devis demandés pour la réfection du toit de l'église.

. L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 22h30 La secrétaire de séance. La maire.

Mme BREDY Muriel

Mme BREDY Muriel

Procès-verbal adopté à l'unanimité lors du conseil municipal en date du 28/11/2022 et consultable en mairie